

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS : ÇA SUFFIT !

L'érosion du pouvoir d'achat subie par les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise (ICTAM) depuis plusieurs décennies, n'est plus acceptable. Les employeurs doivent réagir !

Des salaires qui dévissent par rapport à l'inflation

Entre 2010 et 2021 l'inflation cumulée a dépassé les 13 % (lien source INSEE), sans que les revalorisations salariales n'aient suivi la même tendance. Pour preuve, le Salaire National de Base (SNB) n'a progressé que de 6,5 % sur la même période. **Un écart qui représente une perte sèche de 6,5 points.**

Par ailleurs, sur 12 mois glissants l'inflation a poursuivi sa course pour atteindre 4,8% en avril 2022. Et cela ne fait sans doute que commencer !

Dans le même temps, la charge de travail et souvent les transferts de responsabilités vers les ICTAM, qu'ils soient managers ou non, ont eu tendance à aller crescendo, sans reconnaissance des qualifications, de l'investissement quotidien, et bien sûr sans augmentation de salaire.

Malgré les prévisions de cette envolée des prix, les employeurs n'ont eu aucun scrupule à décider d'une augmentation ridicule de 0,3 % du salaire de base pour 2022.

Ces années de disette ont engendré un tassement de la grille, qui rapproche les salaires de plus en plus d'agents de maîtrise du SMIC.

Le pouvoir d'achat maintenu artificiellement par les mesures individuelles

Depuis des années le maintien du pouvoir d'achat repose uniquement sur des mesures individuelles, discrétionnaires, et sur des rémunérations périphériques. Mais elles n'ont pas cette vocation ! Ces augmentations individuelles ont pour objectif de reconnaître le travail et le professionnalisme et non de maintenir le niveau de vie ! Quant aux primes, elles restent aléatoires et distribuées dans l'opacité la plus totale.

Les employeurs doivent revaloriser le SNB pour préserver les salaires de l'inflation !

Une perte de 6,5 points de pouvoir d'achat

Revaloriser le SNB pour maintenir le niveau de vie



UFICT
mines-énergie

Un espace de confiance pour agir

Les employeurs tardent à ouvrir les négociations malgré l'urgence

Ils reconnaissent l'impact de cette inflation galopante. Toutefois, ils ne cessent de reculer l'ouverture des négociations sous prétexte de confirmation de chiffres d'inflation, de calendrier électoral ou d'éventuelles mesures gouvernementales. Et cerise sur le gâteau, ils considèrent ou constatent que les salariés ne se plaignent pas suffisamment !

Les employeurs si avarés avec les salariés, se montrent bien plus magnanimes avec leurs actionnaires. Ils versent des milliards d'euros de dividendes sans aucun scrupule, mais sont pris de paralysie lorsqu'il s'agit d'être socialement responsables et de maintenir le niveau de vie de leur Personnel ! De l'argent il y en a, obligeons les entreprises à mieux le redistribuer !

Le 2 juin, démontrons notre capacité collective à agir à partir de nos responsabilités professionnelles en utilisant nos savoirs et savoirs-faires, les leviers stratégiques et informations auxquels nous avons accès.

Dans le cadre de l'intersyndicale mobilisons-nous le 2 juin pour défendre notre pouvoir d'achat et exiger une revalorisation du SNB d'au moins 4,5 % au 1er janvier 2022.



REJOIGNEZ
NOUS



ufictfnme.fr



facebook.com/UfictCgtFnme/



Ingénieurs, Cadres, Techniciens
IMPLIQUÉS, CONCERNÉS, TOUS ENGAGÉS